

PARCS NATURELS DES DEUX OURTHES, HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER, DE LA VALLÉE DE L'ATTERT, HAUTES FAGNES-EIFEL



AGRETA

Les Parcs naturels Hautes Fagnes-Eifel, de la Vallée de l'Attert, de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier et des deux Ourthes, en partenariat avec le GEIE Destination Ardenne et l'ORT Eisleck qui inclut les Parcs naturels grands-ducaux de la Haute-Sûre et de l'Our, travaillent sur un projet nommé AGRETA, pour Ardenne Grande Région Eco-Tourisme et Attractivité.

Ce projet vise le **développement de l'attractivité touristique de l'Ardenne en Grande Région** en mettant au coeur de la stratégie l'éco-tourisme, la mobilisation d'ambassadeurs et un marketing centré sur l'innovation, internet et les réseaux sociaux.

Le projet AGRETA comporte 8 actions. Les Parcs naturels travaillent sur 3 d'entre elles :

1. **L'accompagnement des professionnels du tourisme** dans leurs démarches de développement touristique durable ;
2. **La sensibilisation des touristes** à un tourisme plus vert ;
3. **Le développement d'une route équestre** transfrontalière et l'amélioration de la mobilité douce.

Ces actions ont débouché sur plusieurs réalisations concrètes :

- Des visites individuelles dans 60 hébergements touristiques ardennais, pour les conseiller de manière personnalisée en matière de tourisme durable ;
- L'organisation d'ateliers à destination des propriétaires ou gestionnaires de ces hébergements,



ments, sur diverses thématiques : fabrication de produits d'entretien écologiques, gestion des déchets, économies d'énergie, communication sur leurs actions durables... ;

- La distribution d'équipements permettant de réduire les consommations énergétiques ou d'améliorer la biodiversité du jardin (ampoules LED, multiprises, arbres fruitiers, plantes mellifères, nichoirs, etc.) ;

- La conception d'une malle de découverte et d'observation du territoire contenant loupe, jumelles, livres ornithologiques, guide de reconnaissance des traces, jeu permettant de mieux découvrir les Parcs naturels, etc. ;

- La création d'un guide des bonnes pratiques à destination des touristes leur indiquant les bons gestes à adopter pour réduire leur impact sur l'environnement lors de leurs vacances ;

- La réalisation d'un tracé équestre de près de 400 kilomètres traversant les 4 Parcs naturels wallons, faisant un crochet par le Grand-Duché du Luxembourg et équipé d'abris pour l'arrêt des cavaliers et pour lequel des hébergements équestres sont renseignés le long du tracé ;

- La création de cartes permettant de visualiser les grands tracés cyclables et de randonnées sur le territoire.



CHIFFRES CLÉS

NOMBRE D'HÉBERGEMENTS SUIVIS

14

NOMBRE DE NICHOURS ET HOTELS À INSECTES DISTRIBUÉS

136

